

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE

DU 3 NOVEMBRE 2011



Les annotations en violet foncé sont apportées par les parents d'élève pour compléter si nécessaire le compte-rendu des enseignants.

Personnes présentes :

- les enseignants : Mlles Petitjean et Belmonte et Mrs Lepeltier et Lebrun.
- M. Daubigny et Me Kuentz
- les parents d'élèves : Mmes Laurat, Coffineau-Rolland, Buche-Ralichon, Caffard, Dhuivonroux et Hautin et M.Coustham.
- les 2 employées de services : Mmes Massicard et Loiseau
- le DDEN

Personnes excusées : Mlles Badaire et Mussard, 2 employés communaux (Dimitri Heuclin et Catherine Portal)

Ordre du jour :

1/ Le résultat des élections : A st Aignan, sur 100 parents nous avons eu 64 votes dont 9 nuls. Tous ces votes ont été faits par correspondance.

Le conseil d'école déplore et ne comprend pas la teneur des modifications survenues tardivement concernant les élections de parents au sein des SIRIS, imposant deux bureaux de votes...

2/ Bilan de la kermesse : Chaque classe a récolté 600 euros grâce aux bénéfiques de la kermesse (légère baisse par rapport aux années précédentes). Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont apporté leur aide ce jour-là. Il n'est pas sans rappeler que grâce à cet argent les 4 classes pourront mener à bien leurs projets.

3/ Organisation des écoles:

a. Le règlement intérieur : Pas Peu de modification par rapport au règlement précédent : horaires de soutien et horaires des classes. Les parents d'élèves vous rappellent que ce règlement sera disponible sur leur site dès sa mise à jour (www.pe45600.c.la) et reste accessible aux parents qui en feraient la demande auprès des enseignants.

Rappel des horaires des écoles

- St Aignan le Jaillard / Maternelle : 8h50/9h-11h50/12h 13h20/13h30-16h20/16h30
/ Élémentaire : 8h50/9h-12h 13h20/13h30-16h30

- Lion en Sullias : 8h40/12h 13h20/16h40

Rappel des horaires de soutien :

-St Aignan le Jaillard / Maternelle : mardi et jeudi de 16h30 à 17h (**prononciation, geste graphique...**)
/ Élémentaire : GS/CP lundi, mardi et jeudi de 12h50 à 13h20

CE1/CE2 mardi et jeudi de 16h30 à 17h

- Lion en Sullias : tous les jours de 8h40 à 9h et de 16h20 à 16h40

b. Les classes :(nombre d'élèves)

PS/MS : 13 + 12 ; GS/CP : 9 + 10 ; CE1/CE2 : 13 + 16 ; CM1/CM2 : 13 + 15

c. Le Rased: Cette année Mme Cailliez a été remplacée par une maîtresse de soutien (**Lucile**) qui intervient 2 jours par semaine sur notre école. Cette personne intervient à la fois en classe et aussi en dehors selon la demande des enseignants. Son aide s'adresse aux CP et CE1 dans un premier temps. **Cette intervenant privilégie la gestion des problèmes des enfants durant la classe plutôt qu'en séances en dehors des horaires de classe.**

Une question est posée par un parent d'élève qui signale que l'intervenante donne des devoirs supplémentaires (en plus de ceux de l'enseignante) à faire le soir. La «charge de travail» serait donc accrue pour ces enfants présentant déjà certaines difficultés. Les enseignantes, pas au courant, ne semble pas favorable à cette pratique et vont se renseigner.

d. L'aide aux devoirs :

- A St Aignan : A la demande de certaines familles, 6 élèves (**2 CP, 3 CE1, 1 CE2**) pourront bénéficier d'une aide aux devoirs encadrée par les personnes des Cheveux Blancs et d'un animateur cantonal, tous les jeudis de 16h30 à 17h. (**Dès le 10 novembre**). **Il est prévu un adulte par enfant (toujours le même). En cas d'absence d'un enfant, prévenir les enseignants qui transmettront aux cheveux blancs.**

Pour les CE1, la demi heure peut être insuffisante pour réaliser l'ensemble des devoirs, il convient de prévoir une vérification du travail accompli par les parents le soir afin d'assurer la réalisation complète des devoirs demandés par l'enseignant.

- A Lion : L'aide aux devoirs sera directement liée avec l'activité informatique (**à l'école de Lion**) puisque ce créneau du vendredi de 16h40 à 17h30, encadré par Bruno, sera consacré à la création d'un blog. Seulement 6 places sont disponibles car il n'y a que 6 ordinateurs. **Les enfants sont à venir chercher en fin de session par les parents à l'école de Lion.**

e. L'EVS : Le contrat de l'EVS, embauchée sur Lion, devait être suspendu mais va être finalement prolongé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Malheureusement la personne actuellement sur le poste s'en va aux vacances de Noël et il faudra donc la remplacer.

f. La cantine :

- A St Aignan : Il y a eu beaucoup de nouveaux PS à la rentrée et il a fallu du temps avant que ces petits ne prennent le rythme, mais ils ont su s'adapter. La cantine sert environ 52 repas par jour. Une question a été soulevée concernant le contenu des repas dits « tampons », les repas **d'urgence (ex : en cas d'élimination de l'ensemble des plateaux repas à la demande de la cuisine centrale suite à une rupture de chaîne du froid durant la production ou livraison des repas., la cantine possède, pour ces cas exceptionnels, des plats de remplacement)**. Sont-ils assez copieux pour contenter tous les enfants? Mme Massicard répond qu'il n'y a pas de problème de ce côté-là.

- A Lion : 19/20 repas servis par jour. Nadège sera absente de la cantine du 10 novembre à fin février et sera remplacée par Mme Vannier.

g. La garderie : La garderie étant victime de son succès, les effectifs dépassent bien souvent le quota autorisé soit 24 enfants pour 2 adultes. A ce sujet, Monsieur Le Maire rappelle aux familles que pour inscrire ou désinscrire un enfant à la garderie il faudra prévenir 24 h à l'avance. La tarification sera appliquée dans le cas où la famille n'aura pas prévenu de l'absence de son enfant. La commune a fait une demande d'agrément pour pouvoir accueillir 30 enfants, ce qui entraînera néanmoins le recrutement d'une personne supplémentaire à la garderie.

h. Le projet de centre de loisirs :

Le club des jeunes, qui existe déjà, évoluerait vers une autre formule : un centre de loisirs (**géré par le SIRIS**) sur 4 semaines (**première semaine des vacances scolaires**) ou sur 20 mercredis de l'année (un sondage sera réalisé auprès des familles pour savoir laquelle de ces deux options les intéresserait le plus). Les enfants y seraient accueillis toute la journée (**7h-18h**) par des animateurs et une personne diplômée du BAFD (probablement Cécile qui le passera). La journée, repas **et goûter** compris, reviendrait à environ 15 ou 16 euros. Sur cette tarification est déjà prise en compte la subvention du SIRIS et de la CAF. Mais certaines familles pourront peut-être encore bénéficier des tickets CAF ou bien d'une aide de leur CE.

Cécile partant en début d'année prochaine en congés maternité, elle sera remplacée par Christine. Christine sera remplacée par Catherine Portal et il reste à trouver une troisième personne pour gérer les surveillances de cantine et le ménage.

4/ Activités et sorties:

- Cycle Natation :

** Premier semestre jusqu'au 20 janvier:*

Lundi après-midi pour les CM1/CM2.

Jeudi après-midi pour les CE1/CE2.

** Deuxième semestre jusqu'au 15 juin :*

Lundi après-midi pour les GS/CP

Le créneau du vendredi après-midi sera utilisé par les CM mais les PS/MS pourront également en profiter sur quelques séances en fin d'année.

- Anglais :

Mme Lawrie n'intervient plus à Lion, c'est une nouvelle assistante qui assure le cours d'anglais tous les jeudis de 15h à 16 h. M. Lepeltier assure un autre créneau le mardi.

Dans les classes de cycle 2, l'anglais est assuré par Mlle Petitjean, à raison de 30 minutes tous les jeudis après-midis en GS/CP et de 1h30, répartie en 3 séances, en CE1/CE2.

- Bibliothèque :

Tous les lundis après-midi, les GS/CP et les CE1/CE2 vont à la bibliothèque de Saint-Aignan pour emprunter et échanger des livres. Le premier lundi de chaque mois, Mme Bégon vient lire des histoires aux élèves des deux classes. Elle va aussi raconter des histoires aux petits de maternelle(2 fois par mois).

Sorties

- 21 novembre : spectacle « Ferdinand, le goéland » de F. Duval, offert par la coopérative scolaire à tous les élèves de St Aignan.

- Projet de classe de mer avec la classe de GS/CP : Financement du séjour réparti entre le Conseil Général, le SIRIS, la coopérative scolaire et les familles.

Pour les CM1/CM2 :

- Rando Usep le 15 novembre

- concert JMF le 25 novembre

Pour les 4 classes :

- samedi 10 décembre : marché de Noël gastronomique

- samedi 18 février : carnaval sur le thème de la France et ses régions.

6/ Divers :

- Une remarque a été formulée concernant la quantité de devoirs adressés aux CE1 qui semble poser problème à certains élèves.

L'enseignante rappelle que le CE1 fait partie des classes «charnières» durant laquelle des notions importantes doivent être maîtrisées pour la suite du cursus scolaire. Les devoirs portent sur des notions déjà abordées en classe : une leçon et une lecture à l'oral (principalement français et maths) et ne présenteraient pas de difficultés à être réalisés. Les devoirs sont nécessaires pour acquérir ces notions essentielles et ainsi pouvoir terminer le programme de l'année dans les temps. Seuls les enfants en difficultés peuvent effectivement peiner un peu plus pour les devoirs. (Au besoin, rapprochez vous de l'enseignante si les difficultés persistent).

- Concernant l'atelier théâtre, le professeur ne semble pas respecter les horaires de fin de cours et les parents se demandent s'ils doivent ou non désinscrire leurs enfants de la garderie. **(Certains enfants seraient conservés plus tard que l'horaire prévu. Quid de la 1/2h de garderie ?)**

De plus, les textes donnés à apprendre aux CE1 semblent un peu longs et difficiles.

Certains plus jeunes nécessitent une aide de lecture des textes, des parents volontaires pourraient soulager l'intervenante pour ces lectures.

Mme Dhuivonroux propose son aide et Mme Kuentz prévoit de s'entretenir avec le professeur pour quelques mises au point.

- **Le mode de vente de photo a changé suite au changement de photographe: seule une petite photo est présentée pour passer commande du lot.**

Prochain conseil de classe le jeudi 23 février